



## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ISIA**

**01.12.2005 – 13 h – LEVI, FINLANDE  
Hullu Poro Arena**

### ORDRE DU JOUR :

#### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET CONSTATION DU QUORUM

Le président ouvre l'Assemblée des délégués à 13 h. Il se montre ravi que 300 moniteurs de sports de neige représentant 24 pays membres soient venus en Finlande pour disputer les épreuves des moniteurs de ski professionnels, se rencontrer et discuter.

Il remercie plus particulièrement Juksu Olkola et son équipe de la préparation et de l'organisation excellentes de l'événement. Il est en effet difficile de mettre sur pied une manifestation semblable lorsque la neige arrive au dernier moment.

Il salue tout spécialement Erich Melmer, le président de l'INTERSKI, qui est lui aussi venu en Finlande pour assister à l'événement.

Puis, il présente la présidence, qui avait été renouvelée lors de l'Assemblée des délégués de Rovinj. Ses membres sont :

Dino De Gaudenz, vice-président pour l'Europe et président de la Commission de marketing ;

Yuichi Mabuchi, vice-président pour la région pacifique, et son interprète, Eiichi Kodama ;

Normand Lapierre, vice-président pour l'Amérique, qui s'est excusé de son absence due à des raisons professionnelles, tout comme le

trésorier Jiri Kotaska, que la maladie a empêché de venir ;

l'adjoint Richi Walter, également président de la Commission technique ;

l'adjoint Björn Zeitz, également président de la Commission juridique ;

l'adjoint Vittorio Caffi et

l'adjoint Fernand Masino, qui se trouve à Levi mais qui suit momentanément un entraînement avec son équipe, et enfin

le secrétaire général Hugo Reider et

l'assistante du secrétariat, Helga Oles.

Le président remercie ses collaborateurs de leur travail bénévole, sans lequel l'ISIA ne pourrait fonctionner.

Le président constate que nous vivons une époque fascinante, synonyme de bouleversements dus à la mobilité générale et à la globalisation. Même les moniteurs de ski et leur profession, qui n'est pas nouvelle, doivent s'adapter à ces changements. L'avenir du tourisme de montagne et des sports de neige dépend aussi des moniteurs de ski. S'il est vrai que l'ISIA représente actuellement 36 associations nationales, elle travaille avec les moyens les plus simples. L'existence de l'ISIA et la conscience d'y appartenir doivent être communiquées par les associations nationales aux écoles de ski individuelles ; chaque moniteur de ski doit être conscient d'en faire partie. Par l'intermédiaire de 36 associations nationales, nous représentons 142 000 moniteurs de ski répartis dans le monde entier, dont 40 000 disposent du niveau de formation le plus élevé. Il nous faut comprendre que seule la qualité nous permettra de nous imposer ; chaque personne qui représente ici une association nationale doit savoir qu'elle est responsable du futur des moniteurs de ski professionnels de son pays.

Pour le déroulement régulier de l'Assemblée, deux scrutateurs sont nécessaires. Pour exécuter cette tâche, le président propose Hans Breitfuss, d'Espagne, et Christian Lechner, d'Allemagne.

### Décision n°1/AD 2005 :

L'AD nomme à l'unanimité Hans Breitfuss, Espagne et Christian Lechner, Allemagne, scrutateurs de l'AD 2005.

Le secrétaire général constate que les associations membres suivantes ont mandaté des délégués pour cette séance :

### Liste de présences et de voix au Congrès 2005 de l'ISIA

Pays	Timbres	Payé		Nbre de voix par pays	Représenté par	Nbre de voix lors du Congrès
		Oui	Non			
Andorre	250	X		1	absent	0
Argentine	300	X		1	Martin Bacer	1
Australie	500	X		1	excusé	0
Belgique	100	X		1	excusé	0
Bulgarie	210	X		1	Petar Iankov	1
Canada	500	X		1	excusé	0
Chili	75	X		1	absent	0
Croatie	250	X		1	Tomislav Sepic	1
Danemark	200	X		1	excusé	0
Allemagne	3.030	X		5	Christian Lechner	5
Finlande	250	X		1	Juha Pekka Olkola	1
France	9,393	X		11	absent	0
Lichtenstein	20	X		1	Petra Eberle	1
Grande-Bretagne	700	X		2	Vittorio Caffi	2
Grèce	250	X		1	excusé	0
Pays-Bas	250	X		1	excusé	0
Irlande	20	X		1	excusé	0
Israël	150	X		1	excusé	0
Italie	9.200	X		11	Dino De Gaudenz	11
Japon	1.190	X		3	Yuici Mabuchi	3
Nouvelle-Zélande	500	X		1	excusé	0
Norvège	400	X		1	absent	0
Autriche	2.000	X		3	Richi Walter	3
Pologne	150	X		1	Andrzej Milewski	1
Roumanie	50	X		1	excusé	0
Russie	20	X		1	Andrey Rogarov	1
Suède	400	X		1	absent	0
Suisse	4.500	X		6	Karl Eggen	6
République slov.	65	X		1	excusé	0
Serbie	70	X		1	Slobodan Glumac	1
Slovénie	500	X		1	Marko Rataj	1
Espagne	1.750	X		3	Hans Breitfuss	3
République tchèque	150	X		1	Libor Knot	1
Turquie	100	X		1	Yildirum Levent	1
Hongrie	20	X		1	excusé	0
Etats-Unis	300	X		1	absent	0
Ukraine					a demandé l'adhésion	0
Total : 36 pays	35080			72	18 pays présents	44

Sur 36 associations membres, 18 sont représentées. Les délégués présents rassemblent 44 voix sur un total de 72. A l'exception de Normand Lapierre et de Jiri Kotaska, qui se sont excusés, ainsi que de Fernand Masino, la présidence est représentée au complet.

L'Assemblée des délégués a été convoquée et réunie conformément aux Statuts ; le quorum est ainsi atteint.

Sont aussi présents les représentants de l'Association ukrainienne des moniteurs de ski, qui a fait une demande d'adhésion à l'ISIA.

Par ceci, le président déclare la séance ouverte et passe directement au point 2 de l'ordre du jour.

## 2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ISIA DU 11.05.2004 DE ROVINJ, CROATIE

### **Décision n° 2/AD 2005 :**

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2004 de Rovinj, Croatie, est adopté à l'unanimité.

3.

## RAPPORTS DU PRESIDENT DE L'ISIA, DES COMMISSIONS, DU SECRETAIRE GENERAL ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Le président fait un rapport sur la façon dont se déroule le travail au sein des commissions de l'ISIA, sous la coordination des représentants de chacune d'entre elles. En collaboration avec le secrétariat et le secrétaire général, le président s'efforce de tenir ensemble le tout.

La Commission de marketing s'est chargée du remaniement du site Internet, a dessiné et imprimé de nouvelles affiches pour l'ISIA et pour les associations nationales, a conçu un CD sur la Corporate Identity de l'ISIA, ainsi qu'une brochure avec les Statuts et la norme minimum de l'ISIA qui permet de présenter l'association au public. Un résumé des activités de ces quatre dernières années a été rédigé et imprimé.

La Commission technique a surtout travaillé à organiser chaque année un événement sur les pistes ou la neige. L'année dernière, le thème du park & pipe a été traité à St-Moritz. Ce sujet a été très bien accueilli et doit à présent être mis en pratique par les pays. Déjà en 1995, alors que personne n'en parlait encore, l'ISIA avait thématiqué le carving et introduit cette tendance dans les écoles de ski.

Depuis St-Moritz, la Commission technique s'est occupée à préparer les CM de Levi ainsi que la vérification de la norme de qualité. Le contrôle de la norme de qualité et son application seront les tâches principales de la CT au cours des prochaines années.

La Commission juridique se charge principalement de vérifier et de traiter les demandes d'adhésion. Elle présente ensuite ses résultats à la présidence. L'année dernière, l'Assemblée a été préparée à Innsbruck, les résultats ont été résumés et les demandes à l'AD formulées (cf. point 7 de l'ordre du jour).

Sur les deux vérificateurs des comptes, seul Martin Bacer, d'Argentine, est présent, Josip Tucman, de Croatie, s'étant excusé. Sa tâche a été confiée par la présidence à Eduardo Roland, d'Espagne.

Les deux vérificateurs des comptes ont révisé la comptabilité de l'ISIA et jugé les comptes clairs et corrects. Ils confirment que la comptabilité a été tenue avec soin et clarté et recommandent à l'AD l'adoption des comptes annuels.

#### 4. ADOPTION DES COMPTES ANNUELS 2004 ET DECHARGE DE LA PRESIDENCE

Le président endosse le rôle du trésorier Jiri Kotaska et présente en détail les comptes annuels 2004. Il explique les chapitres sur les dépenses et les recettes (cf. annexe).

Par ailleurs, il explique que si l'ISIA dépense momentanément plus qu'elle n'encaisse, les pertes annuelles, qui s'élèvent à 17.868,12 CHF, n'ont pas encore atteint le seuil critique ; en effet, il reste encore suffisamment de réserves disponibles.

Le président sollicite l'Assemblée des délégués d'approuver la proposition des vérificateurs de comptes, qui est d'adopter les comptes annuels 2004.

##### **Décision n° 3/AD 2005 :**

L'AD approuve à l'unanimité les comptes annuels 2004 et donne décharge à la présidence et au président.

#### 5. BUDGET 2006 / ADOPTION

Le budget 2006 est présenté par le président (voir annexe).

Le président explique que le budget 2005 ne sera ni présenté ni approuvé, puisque l'année 2005 touche à sa fin dans quelques semaines et que toutes les dépenses ont déjà été effectuées. Pour 2006, on prévoit plus ou moins les mêmes dépenses qu'en 2005. Il est clair que le budget devra être adapté si de nouvelles tâches venaient à apparaître.

##### **Décision n° 4/AD 2005 :**

L'AD approuve le budget 2006 à l'unanimité.

#### 6. COTISATIONS

D'après le droit suisse auquel est soumise l'ISIA, les cotisations doivent être votées chaque année. Le président propose de maintenir les cotisations pour 2006 au même niveau qu'en 2005.

##### **Décision n° 5/AD 2005 :**

L'AD approuve à l'unanimité que les cotisations pour 2006 restent au même niveau qu'auparavant, c'est-à-dire à 750,00 CHF. Cette somme est le montant de base que doit payer chaque association membre comptant jusqu'à 500 moniteurs de ski de formation supérieure inscrits. Au-delà de ce nombre, 1,50 CHF est demandé pour chaque moniteur de ski de formation supérieure supplémentaire.

#### 7. SEANCE D'INNSBRUCK : RAPPORT – PROPOSITIONS – DECISIONS

D'après le président, le moment présent est captivant, car l'assemblée, et l'ISIA avec elle, sont en train d'écrire une page d'histoire. Pour autant que l'AD le veuille, l'ISIA va décider du futur des moniteurs de ski. L'heure est venue de décider et d'agir ; sinon, l'ISIA risque de devenir une association organisatrice de fêtes, ce dont beaucoup l'ont déjà qualifiée.

En mars 2005, la Commission juridique avait convoqué une réunion à Innsbruck, à laquelle se sont rendus 18 pays.

Lors de cette rencontre, toutes les associations nationales présentes ont été informées sur la norme minimum pour les moniteurs de ski professionnels qui avait été décidée dans la Sierra Nevada. Elles se sont exprimées en faveur d'un contrôle efficace de la norme minimum, surtout lors des demandes d'adhésion. Les pays représentés ont également approuvé le fait que l'octroi des timbres de l'ISIA soit réservé aux moniteurs de ski de formation supérieure et qu'il soit contrôlé de manière efficace ; en outre, une commission pour la vérification de la norme minimum devrait être établie.

A l'exception de la France, toute l'assemblée d'Innsbruck a approuvé l'idée d'une reconnaissance de l'ISIA par l'UE à Bruxelles et souhaité que l'ISIA soit intégrée dans la reconnaissance des titres professionnels.

En tant que président de la Commission juridique, Björn Zeitz achève de traiter ce point à l'ordre du jour :

Avec mention des RESULTATS déjà présentés lors de la séance d'Innsbruck :

- (a) la norme minimum de l'ISIA est reconnue comme indice de qualité commun ;
- (b) vérification de la qualité des formations ;
- (c) contrôle de l'octroi des timbres de l'ISIA ;
- (d) reconnaissance de l'ISIA par Bruxelles ;

et sur la BASE des ces résultats, la présidence fournit les informations suivantes et effectue les demandes suivantes :

Notification :

1. D'après l'art. 13 des Statuts est mise en place une Commission de contrôle de la norme minimum ; cette Commission se compose d'un membre de la présidence et de deux membres de la Commission technique, tous élus par la présidence.
2. Par l'intermédiaire de la présidence, l'ISIA poursuit la reconnaissance acquise auparavant par l'ancien secrétaire général MONAUNI à Bruxelles, prend contact avec Bruxelles et propose une tribune commune pour la reconnaissance de la qualification professionnelle de MONITEUR DE SKI.

Ceci sont les intentions de la présidence ; celui qui n'approuve pas ces intentions devrait faire ici une contre-proposition.

La parole n'est pas demandée et aucune contre-proposition n'est faite.

Björn Zeitz présente les demandes de la présidence :

La présidence demande à l'Assemblée des délégués de prendre une décision sur les points suivants :

1. Les associations membres doivent communiquer leurs dates d'examen à l'ISIA avec trois mois d'avance au moins.
2. La Commission de contrôle de la norme minimum est habilitée, même sans s'être annoncée, à prendre part à chaque examen et à évaluer les résultats obtenus lors de ceux-ci.
3. Chaque année, les associations membres doivent fournir les noms de leurs moniteurs de ski, classés d'après leurs qualifications, ainsi qu'une liste des moniteurs de ski qui ont reçu le timbre de l'ISIA.

En outre, il fait référence à l'art. 7 des Statuts, qui mentionne les conséquences d'un non-respect des décisions et des prescriptions des Statuts.

En ce qui concerne le coût des contrôles réalisés par la Commission, l'ISIA prend en charge les frais de voyage des commissaires ; en revanche, les frais du gîte et du couvert occasionnés sur place sont assumés par l'association de membres où le contrôle est réalisé.

Après une discussion lors de laquelle Karl Eggen, Suisse, s'exprime en faveur d'un contrôle du niveau de qualité des associations membres, Björn Zeitz précise une nouvelle fois que la reconnaissance des titres professionnels et la norme minimum de l'ISIA sont deux points entièrement différents et qu'il faut, pour cette raison, les maintenir à part. Les Statuts de l'ISIA confirment qu'une adhésion et le maintien de la norme minimum ne signifient pas nécessairement une reconnaissance réciproque des titres professionnels entre les diverses associations membres.

Le président demande qu'on vote sur les demandes telles qu'elles ont été présentées par Björn Zeitz.

#### **Décision n° 6/AD 2005 :**

Les demandes de la présidence sont adoptées à l'unanimité, sans abstention et sans voix contraire.

Björn Zeitz et le président remercient l'AD de ce vote, qui conclut les réflexions de la présidence sur une note positive et rapproche l'ISIA de son objectif.

## **8. DEMANDES D'ADHESION**

Au nom de la Commission juridique, le secrétaire général, Hugo Reider, fait un rapport sur les vérifications récentes des demandes d'adhésion. Ces vérifications ont été effectuées sur la base des articles 5 et 6 des Statuts, ainsi que du questionnaire de l'ISIA.

Seule une nouvelle demande d'adhésion a été reçue : celle de l'Ukraine. Pour ce qui est de l'adhésion du Monténégro, l'AD avait déjà voté à Rovinj et mandaté la présidence pour formaliser la demande aussitôt qu'une vérification des formations aura été effectuée.

La vérification des formations du Monténégro n'ayant pas encore pu être réalisée, la présidence a décidé, lors de sa séance du 01.12.2005, d'admettre le Monténégro comme membre de l'ISIA mais de lui refuser le droit aux timbres de l'association jusqu'à ce que la vérification des formations se soit avérée concluante.

Après avoir examiné en détail la demande présentée par l'Association ukrainienne des moniteurs de ski professionnels et les documents y relatifs, la présidence ne peut encore recommander à l'AD d'approuver l'adhésion du demandeur. Cette décision est due au fait que les circonstances qui nécessitent une clarification sont encore trop nombreuses : s'il est vrai que l'Association ukrainienne des moniteurs de ski professionnels a soumis tous les documents exigés, il subsiste encore des doutes quant au fait que cette association remplisse toutes les conditions imposées par l'ISIA, surtout pour ce qui est d'une structure de formation indépendante et du maintien de la norme minimum dans la formation.

C'est justement en référence aux décisions du point 7 à l'ordre du jour que l'admission de l'Ukraine ne peut encore être recommandée à ce jour.

Toutefois, la présidence propose d'accorder à l'Ukraine le statut d'un pays d'adhésion. Les pays d'adhésion ne bénéficient pas des droits de membre mais reçoivent toutes les nouvelles de l'ISIA et sont invités aux manifestations organisées par celle-ci.

**Décision n° 7/AD 2005** : l'Assemblée des délégués prend connaissance de la demande d'adhésion de l'Association ukrainienne des moniteurs de ski professionnels et lui accorde le statut de pays d'adhésion.

## 9. APPEL D'OFFRES POUR LE CONGRES 2006 DE L'ISIA

A l'origine, deux pays se sont portés candidats à l'organisation du Congrès 2006 et ont soumis leur candidature à temps : la Turquie et la Bulgarie.

La Turquie retire sa candidature.

Petar Iankow présente la candidature de la Bulgarie. Le Congrès 2006 doit avoir lieu du 3 au 5 juin à Borovec, le domaine skiable le plus connu de Bulgarie, qui se situe à proximité de la capitale Sofia.

Sur ce, le président soumet la candidature de la Bulgarie au vote de l'AD.

**Décision n° 8/AD 2005** : l'Assemblée des délégués décide à l'unanimité de confier l'organisation et la réalisation du Congrès 2006 de l'ISIA à l'Association bulgare des moniteurs de ski. Le Congrès et l'Assemblée des délégués auront lieu en juin 2006 à Borovec, Bulgarie. Le président et le secrétaire général sont mandatés pour signer le contrat d'organisation avec l'Association bulgare des moniteurs de ski.

## 10. DIVERS

Nous avons déjà reçu deux candidatures pour l'organisation des prochains Championnats du monde de l'ISIA en 2009, celles de la Slovénie avec Maribor et de l'Autriche avec Schladming. La décision sur l'octroi des CM sera prise lors du Congrès de Bulgarie.

Karl Eggen aimerait attirer l'attention de l'assemblée sur la nécessaire réorganisation des congrès. Tous se plaignent de leur coût trop élevé. Ne faudrait-il pas, une fois, réfléchir à ce thème ?

Erich Melmer, qui est de cet avis, explique que le prochain congrès de l'INTERSKI, justement, coûtera considérablement aux associations en matière de transfert et d'hébergement. D'un côté, on peut se demander si l'on peut encore se permettre d'organiser autant de congrès ; de l'autre, il peut paraître bénéfique de mettre sur pied autant de congrès.

Le président R. Campell informe l'assemblée qu'il a déjà suggéré à la présidence de l'INTERSKI d'intégrer les CM de l'ISIA à l'INTERSKI ; les autres cercles de travail, l'IVSS et l'IVSI, ont déjà catégoriquement refusé cette proposition.

Petra Eberle, du Liechtenstein, suggère que davantage de compétitions de descente en formation soient organisées au cours de la saison d'hiver pour promouvoir les moniteurs de ski et les moniteurs de ski professionnels.

Le président trouve cette proposition très bonne et confie sa réalisation aux pays membres eux-mêmes.

Puisque la parole n'est plus demandée, le président remercie tous les participants de leur présence et les interprètes de leur bon travail, et clôt la séance à 15 h 30.

Le président  
Riet R.Campell

Le secrétaire général  
Hugo Reider